

*Accords fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces*

Voici que le gouvernement décide de réduire les fonds qui pouvaient les aider à se faire une place au soleil, à jouer le rôle qu'ils sont les seuls à pouvoir jouer au Canada. Nous devrions faire de l'éducation la toute première priorité au Canada. Je ne crois pas qu'on puisse parler de stratégie commerciale ni de stratégie industrielle sans tenir compte de l'éducation. A mon humble avis, le gouvernement canadien devrait non pas réduire, mais bien accroître ses transferts de paiements au titre de l'enseignement. Il devrait collaborer étroitement avec les provinces pour définir une stratégie nationale en matière d'éducation. Le rapport Johnson aborde également cette question et fait quelques recommandations. Voici ce qu'il dit:

On recommande d'harmoniser les taux de croissance des transferts pour le financement des programmes établis et l'enseignement postsecondaire ainsi que des subventions que les provinces versent aux universités et aux collèges. On pourrait y parvenir de la façon suivante:

Le gouvernement du Canada propose d'indexer ses paiements au chapitre de l'éducation postsecondaire sur la hausse du PNB et l'accroissement de la population (l'indexation actuelle), et invite les provinces à faire de même pour les subventions qu'elles versent aux universités et aux collèges.

Le gouvernement du Canada affirme que, dans ce contexte, il respectera néanmoins les priorités définies par les provinces en matière d'enseignement postsecondaire, en indexant ses transferts à cet égard sur les taux que les provinces auront elles-mêmes choisis pour les subventions qu'elles versent aux collèges et aux universités jusqu'à concurrence de la croissance du PNB.

● (1550)

Je n'accepte pas non plus nécessairement cette autre solution parce que, d'après moi, elle maintient l'inégalité. Si toutes les provinces reçoivent le même montant, on ne fait qu'enrichir les riches et appauvrir les pauvres. Certaines provinces n'ont pas les moyens de financer l'éducation de la même manière que d'autres. J'ai déjà fait valoir que si on transmet le déficit fédéral aux provinces, les moins riches auront toutes sortes de difficultés à combler la différence. Je pense qu'il faut continuer de financer l'éducation postsecondaire en fonction du nombre d'habitants et j'espère voir le montant à hauteur de ce qu'il était. J'espère également voir un mécanisme intégré assurant que l'argent sera consacré à l'enseignement postsecondaire. Les gouvernements provinciaux ne sont pas au-dessus de tout reproche quant à la façon dont cet argent est dépensé. L'argent versé aux provinces au titre de l'éducation postsecondaire et de la santé n'est pas intégralement dépensé pour l'éducation postsecondaire et la santé. Il n'y a pas de garanties à cet effet. Le gouvernement devrait incorporer ces garanties. On devrait prévoir des peines dans les cas où l'argent destiné aux services d'enseignement et de santé n'est pas dépensé à ces deux fins.

J'en reviens à ce que je disais, que non seulement le gouvernement du Canada devrait consacrer plus d'argent à l'enseignement postsecondaire, il faudrait qu'il fasse plus. Il devrait s'occuper activement d'une stratégie nationale pour l'éducation postsecondaire. Notre santé sociale et économique dépend fortement du bon état de l'enseignement postsecondaire. Nous aurons besoin d'hommes et de femmes ayant fait des études poussées et qui soient à la fine pointe de leur discipline. A une époque où tout évolue, les pays les plus prospères sont ceux qui mettent l'accent sur la recherche et le développement et dont la main-d'oeuvre est en mesure de s'adapter rapidement au changement.

Il faut examiner nos réseaux d'enseignement d'un bout à l'autre du pays aussi rigoureusement que l'a fait l'OCDE en 1976. Voici les conclusions auxquelles ses enquêteurs en sont

venus à propos de la politique canadienne en matière d'éducation:

L'absence de politique concernant l'avenir de l'éducation saute aux yeux.

La définition d'objectifs qui correspondent à une vision de l'intérêt national dans l'éducation laisse à désirer.

Il existe une diversité de programmes exceptionnellement achalandés qui ne répondent à aucune conception globale et explicitement énoncée de l'intérêt national.

Des décisions doivent être prises sur l'orientation à donner au système scolaire canadien, dans le cadre d'une vision ordonnée de la nation canadienne.

Cela s'applique ici, puisque nous parlons du financement d'un système qui a besoin d'être redéfini et réorganisé. Les enquêteurs de l'OCDE disaient également:

Les politiciens, les partis et les gouvernements ne pourront pas continuer beaucoup plus longtemps à éviter de prendre position, et cela ne signifie pas des positions provinciales, mais une position nationale. Ils devront trouver des réponses canadiennes à des problèmes canadiens. Sans direction et sans responsabilité politiques—et aucune des deux n'est interdite par la Loi sur l'Amérique du Nord britannique—il pourrait être difficile d'éviter un sérieux coup de barre contre les nouvelles initiatives en matière d'enseignement.

A l'heure actuelle, on s'engage dans un débat national sur le libre-échange. On s'est efforcé d'établir une stratégie industrielle. Nous venons tout juste de sortir d'une récession et nous comprenons la nécessité d'être compétitifs dans un monde davantage intégré. Pourtant, au lieu de cela, et même si l'enseignement et le système d'enseignement vont être essentiels à l'avenir du pays, ils ne font l'objet d'aucun débat national, on ne met pas l'accent sur cette question, et on n'a prévu ni tribune ni stratégie nationale à ce sujet. Aucun autre État fédéral au monde ne se retrouve dans cette situation, et aucun État qui se respecte ne devrait l'être. Nous prétendons avoir une stratégie nationale en matière de finances, de commerce, de défense, de transport et d'immigration, mais nous n'en avons aucune sur l'enseignement. Chose certaine, le tout est plus grand que la somme de ses parties. Nous ne pouvons manifestement pas compter simplement sur les stratégies provinciales en la matière, à notre époque.

Le fait est que l'enseignement supérieur est financé à plus de 50 p. 100 par le gouvernement fédéral. Pourtant, l'idée où l'on continue à croire que l'enseignement postsecondaire relève uniquement de la compétence provinciale. La présence fédérale est énorme et se fait sentir un peu partout dans le domaine de l'enseignement supérieur, sous la forme de crédits de base, de crédits de recherches, de programmes professionnels et de formation, de bourses d'étude et d'entretien de programmes d'aide aux étudiants, d'études sur le Nord, d'études sur les autochtones, d'études multiculturelles et canadiennes, ainsi que d'études sur les relations internationales et la défense. Tout cela est du ressort de l'enseignement, et tous ces programmes sont financés par les crédits votés par le Parlement fédéral.

Le gouvernement fédéral participe de façon légitime et inévitable à l'enseignement supérieur. Il s'assure notamment qu'il y ait suffisamment d'enseignants hautement compétents, et que tous les jeunes Canadiens, quel que soit le lieu où ils habitent, aient les mêmes chances de succès, et il élabore la base de connaissances nécessaire à notre croissance économique et à notre souveraineté nationale. Au lieu de discuter d'un projet de loi qui réduira les crédits versés aux provinces au titre de l'enseignement postsecondaire, nous devrions déterminer comment nous allons utiliser cet argent dans le cadre d'une nouvelle stratégie nationale. Le besoin n'a jamais été aussi pressant. Le monde de demain se fera plus petit, plus interdépendant: la concurrence y